

### UN CONSULTANT «QUALITE» POUR LES PARCS

Dans le domaine du bâtiment, des travaux publics, de l'industrie et des échanges commerciaux, la signature de SOCOTEC a acquis la valeur d'une référence professionnelle auprès de tous ses clients. La voilà dans le domaine des équipements des sports et de loisirs (parcs récréatifs, résidentiels, aquatiques et golfs).

Ce consultant a constitué une équipe de spécialistes en aménagement du site, en traitement des eaux, en construction et génie civil, en manèges et attractions, en sécurité des utilisateurs, et en programmation des travaux d'entretien. Leurs missions : avis, contrôles, conseils, supervision, inspection, prévention pour aider les collectivités à résoudre leurs problèmes, conforter leurs choix et sécuriser leurs investissements. Une démarche qu'il présente dans une plaquette consacrée aux parcs de loisirs.

Principales références : Aquadrome (Norroy-le-Veneur), Aqualud (Le Touquet), Aquatica (Fréjus), Océade (Strasbourg)... Zigofolis (Nice), Asterixland (Plailly), Nauti Forest Club (Nîmes), Nauti Club (Paris 15<sup>e</sup>).

☒ Cochez sur la carte lecteur le n° 13

### MINI-PARC D'ATTRACTIONS COUVERT

Conseil en création et gestion de parcs à thèmes, parcs aquatiques et espaces de loisirs, tel est l'objet de «Créaparc France», qui s'associant avec «International Theme Park Services» allie la connaissance du marché européen et le savoir-faire américain. Ces deux firmes peuvent traiter les projets de A à Z, et notamment aider les collectivités locales dans les domaines suivants : études préliminaires de faisabilité, analyses financières, programmation, plans de zone, coûts d'objectifs, mise en place de la gestion, des animations, des spectacles, de l'exploitation, recherche de sponsors, montages financiers.

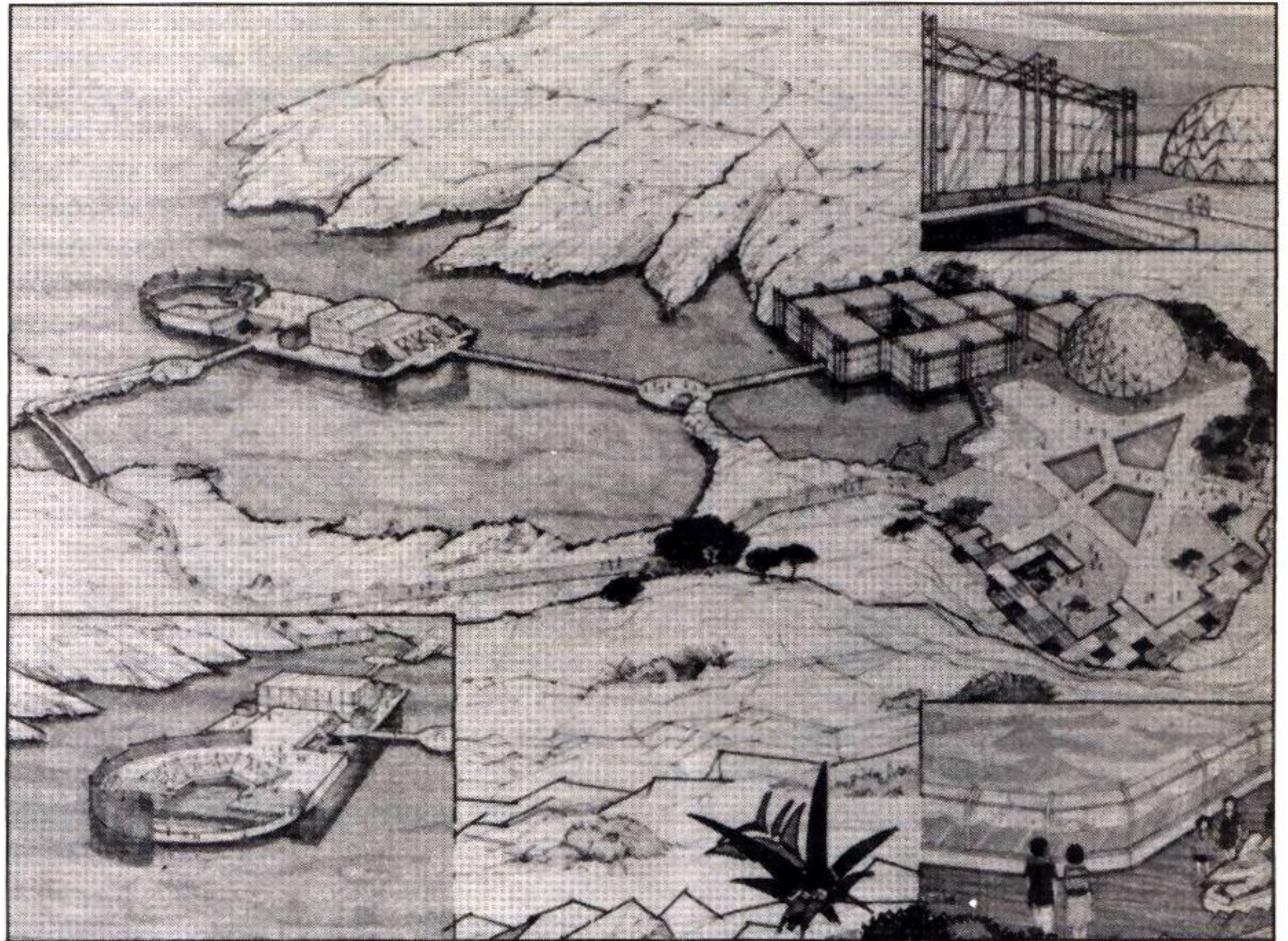
Parmi les références de ces deux partenaires, citons en France : les parcs à thème «le nouveau monde de Schtroumfs» en Lorraine, «Astérix» à Paris, «Zygofolis» à Nice ; les espaces de loisirs : «parc floral de Nice», «Marineland» à Antibes ; parcs aquatiques : «Aquaplast» à Antibes.

Dernier né de cette association : un concept de «mini-parc d'attractions» non aquatique appelé «cityland» pouvant s'adapter à des bâtiments existants (centres villes, centres commerciaux). Son financement est d'origine privée, les collectivités pouvant participer par la mise à disposition des sites ou des bâtiments.

☒ Cochez sur la carte lecteur le n° 14

### PARC MARIN

Outre les compétences habituelles d'une agence d'architecture, l'équipe d'Etienne



Clamagirand s'est orientée depuis plusieurs années sur les ensembles de loisirs : parcs de loisirs, hôtellerie, para-hôtellerie, club-activités nautiques, thalassothérapie, ski, golf, structures de plongée.

Associée avec la COMEX (leader mondial de l'ingénierie sous-marine), elle vient de développer un concept de parc marin présentant un caractère totalement inédit selon son concepteur, tant dans le domaine de l'aquariologie contemporaine que dans l'interface public-fonds marins.

Un important projet (500 MF) proposé par l'agence à la ville de Marseille, en 1983, entre actuellement dans sa deuxième phase d'étude. Dénommé «Tethys», il constituera une nouvelle génération de parc marin unique au monde. On y trouvera une promenade sous-marine ; le palais de la mer (musée interactif de la pénétration sous-marine) ; delphinarium en mer ; le lagon tropical (aquarium géant) ; le royaume de Glaucos (ensemble ludique et pédagogique).

☒ Cochez sur la carte lecteur le n° 15

### PARCS A THEMES REGIONAUX

Le Groupe d'études et de réalisation de parcs à thèmes (GERPAT) adapte ses projets de parcs à des thèmes régionaux sur l'histoire, la culture et la vie locale. Il opère de la façon suivante : 1) étude du Marché Local et Régional : la localisation, le site, les accès, la population, les flux touristiques, examen des données climatiques, hypothèses de fréquentation. 2) conception : étude d'adéquation du concept et du design de contenu du parc, définition des thèmes spécifiques, plan de masse et de végétation, plan de la perspective d'implantation, listing descriptif des attractions. (Notre philosophie est d'adapter nos projets de parcs à des thèmes régionaux

sur l'histoire, la culture, la vie locale.) 3) organisation du projet : estimation des investissements, coûts opératoires, exploitation. 4) dossier financier : plan de financement, calculs prévisionnels d'exploitation, analyses économiques des différentes hypothèses. A ce stade, le GERPAT est associé avec des promoteurs qui se chargent du financement et de la gestion de ces projets. Actuellement, quatre projets de parcs à thèmes sont à l'étude. Par ailleurs, ce groupe est spécialisé dans la réalisation de spectacles d'automates historiques et ludiques.

☒ Cochez sur la carte lecteur le n° 16

### PARC AQUATIQUE

Urbaloisirs, dans le cadre d'un financement et d'une exploitation privés, conçoit, réalise et gère des complexes de loisirs couverts et découverts intégrant :

- les jeux d'eau : piscine à vagues, toboggans géants, champignon à eau, canon ball, pelican dive, cascade, jet stream... ;
- la forme douce au sein d'un club : saunas, bain turc, bains bouillonnants, bronzarium, musculation, jardin et piscine privés... ;
- l'animation : club enfants, restauration habillée et plage, bars, spectacles.

Ces produits sont implantés sur des sites qui reçoivent l'agrément de la collectivité locale. Le produit, sous le nom d'Océade, vise les marchés urbains de 400 000 à 600 000 personnes à 20 minutes/voiture. Coût : 40 à 45 millions de francs HT. Financement : Groupe C3D, Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme, Société française des pétroles BP, SCET, SERS.

Le caractère innovant du produit, au-delà de l'aspect piscine à vagues et toboggans, transparait à trois niveaux :

- traitement de l'eau à l'ozone (70 %) ;